**Zeitschrift:** Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de

Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

**Band:** - (1978)

Heft: 25

Artikel: Rousseau et les de Luze

Autor: Eigeldinger, Frédéric S.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1080233

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

# Bulletin d'information

Etudes et documents

No 25 - Eté 1978 - Neuchâtel, Bibliothèque de la Ville

Achat

### ROUSSEAU ET LES DE LUZE

A Neuchâtel, Rousseau a pu compter sur plus de réelles amitiés qu'il ne le laisse entendre dans le XII<sup>e</sup> livre des Confessions. Parmi ces amis fidèles, il faut mentionner les de Luze : lui, Jean-Jacques de Luze (1728-1779), héritier et propriétaire de la fabrique d'indiennes au Bied, près Areuse ; elle, Marianne-Françoise, née Warney (1728-1796), parente de Daniel Roquin chez qui l'auteur de l'Emile s'était réfugié à Yverdon. Si Rousseau avait eu "la force d'écrire"la troisième partie de ses Confessions, il n'eût certes pas manqué de parler des efforts et des marques de dévouement que M. de Luze lui prodiqua dans son nouvel exil vers l'Angleterre ; mais Les Confessions s'achèvent sur la fuite de l'Ile de St-Pierre et le nom des de Luze, curieusement, n'est associé à aucune oeuvre autobiographique de Jean-Jacques. C'est ici que sa correspondance comble une lacune historique (volontaire ?) de l'oeuvre littéraire et vient éclairer sous un autre jour le temps qu'il a passé dans la Principauté. En effet, un important échange de lettres eut lieu entre Rousseau et les de Luze de 1762 à 1766. et même au-delà. C'est la raison pour laquelle, à l'annonce de la mise aux enchères d'une partie de cette correspondance (Bordeaux, décembre -1976), il nous a paru nécessaire de rapatrier, sinon dans sa totalité, du moins en partie, cet important fragment de l'histoire rousseauiste dans ses rapports avec Neuchâtel. Grâce aux efforts conjugués de notre Association, de la Bibliothèque, des Autorités cantonales et communales, et de dons privés, nous avons pu acheter sept lettres de Rousseau aux de Luze et plus de quinze lettres des de Luze. La Bibliothèque de Genève en a acquis autant, de sorte que l'essentiel du lot est rentré en Suisse.

A peine installé à Môtiers. Rousseau reçut les offres de service empressées de Mme de Luze. Les premières lettres se caractérisent par de continuelles demandes de Rousseau. Après avoir obtenu des chaises, et plus tard un métier à tisser, il demande à sa correspondante de lui procurer un choix d'indiennes, car il veut se faire tailler une robe d'Arménien, habit qu'il choisit de porter plus par commodité que par excentricité : "Il me semble, au reste, que l'échantillon que j'avois "marqué étoit brun, au lieu que ce fond-ci est lilac : mais n'importe ; "dans un beau caffetan couleur de lilac j'aurai l'air d'un petit agréa-"ble de Téflis ou d'Erivan, et je crois que cela m'ira fort bien. C'est "domage que je ne sois pas à portée de vous ébloüir de ma magnificence "arménienne, et de vous faire homage de ma parure." (Môtiers, 25 septembre 1762.) Si Rousseau ne descend pas à Neuchâtel, c'est qu'il est tout occupé à la rédaction de sa Lettre à Christophe de Beaumont ; d'ailleurs les gens de Neuchâtel, sauf quelques-uns, "n'ont rien de fort attirant pour" lui, depuis qu'il s'est senti piqué par les "inepties" du Mercure helvétique (publié à Neuchâtel).

Ses rapports avec Mme de Luze sont d'abord distants et commerciaux; il se fâche presque quand il apprend qu'il est l'objet de faveurs spéciales: "Je desire, Madame, d'être distingué dans vôtre ami"tié mais non pas dans vôtre commerce, et ce n'est pas en pareilles
"fournitures que je voudrois avoir un traitement de vous pour moi seul."
(Môtiers, 28 septembre 1762.) Plus tard encore, il s'étonnera de recevoir deux boîtes, l'une contenant des fruits, l'autre des "pains de capucins", et suppliera même sa correspondante de ne plus lui envoyer de cadeau!

Mme de Luze s'efforcera de gagner la confiance du philosophe par des invitations réitérées, mais rien ne fléchit Rousseau de passer au Bied, bien qu'il aille de temps en temps rendre visite à Milord Maréchal à Colombier, avant que ce dernier ne quitte la Principauté. Et si Mme de Luze sollicite la faveur de recevoir un lacet de Rousseau. elle doit essuyer une réponse bien ironique : "La destination de mes lacets, "Madame, a été faite ; je n'y puis plus rien changer. Si vous voulez y "avoir droit, ayez la bonté de redevenir fille, et de vous marier tout "de nouveau ; je ne sais point d'autre moyen." (Môtiers, ll octobre 1762.) Mais la réponse ne manque pas de finesse non plus : "Pour en "meriter un il me seroit un peu difficile de souscrire aux conditions "que vous me prôposés, non, Monsieur, quelque gloire, quelques plaisirs "qu'il m'en revint de pôrter un de vos lacet[s], et s'il dependoit de "moy de retrograder, J'aimerois mieux y renoncer; le carillion de six "marmôts m'effraye moins, que la perspective de leur donner le jour, "mais j'ai deux fille[s], permettés moy de briguer des lacets pour "Elles." (Neuchâtel, 24 oct. 1762.)

Par la suite, la correspondance devient plus amicale, bien que, selon les usages, elle traduise une politesse très rhétorique. Rousseau témoigne d'abord sa confiance à sa correspondante en lui donnant un exemplaire de la Lettre à Christophe de Beaumont : "Je vous supplie que "cet éxemplaire ne sorte pas de vous mains jusqu'à la publication de "l'ouvrage." (Môtiers, 26 mars 1763.) Devant le silence de Mme de Luze, Rousseau ironise : "J'espère, Madame, que ce n'est pas la frayeur de "déplaire à M. l'Archevêque de Paris qui vous retient. Je le connois, " il est bon homme ; il vous pardonnera de m'écrire ; et moi je lui "pardonnerois plustot cent mandemens plus sots que le sien, que la pri-"vation d'une de vos lettres." (Môtiers, 19 mai 1763.)

Au mois de juin, il se décide enfin à descendre au Bied, en compagnie de Sauttersheim, mais à peine arrivés à Brot-Dessous, ils doivent renoncer au trajet, en raison du mauvais temps et faute d'une voiture couverte. Et ce ne sera qu'à la fin septembre ou au début octobre que Rousseau se rendra pour la première fois au Bied. Il va y passer quelques jours agréables dans une compagnie tout à son service. Occasionnellement, il renouvellera ses visites à la belle saison, car en hiver le "voilà comme une marmotte terré pour sept mois". Une curieuse lettre de Mme de Luze (25 août 1764) nous apprend que Rousseau s'est arrêté à Boudry à l'Hôtel de l'Ours au lieu de continuer son chemin jusqu'au Bied... Sa correspondante s'étonne et avec délicatesse lui propose de le faire chercher par un carrosse : "Jugés donc de là Monsieur si vous "ne serés pas aussi libre icy qu'à Boudri, si la solitude est necessaire

"pour reposer les fatigues de vôtre voyage, nous ne nous verons le "Soir que les instant[s] que vous voudrés bien nous donner."

Quand Mme de Luze se rend à Genève, elle propose au Citoyen d'y faire ses commissions. Mais Rousseau la met en garde contre les "Jongleurs" et la prie de taire les relations qu'elle a avec lui. Après ce voyage, un long silence d'hiver s'ensuit entre les deux correspondants. Aussi s'inquiète-t-elle dans une lettre du 11 mars 1765 : "Enfin seriés "vous assés injuste pour suposer que mon Voyage de Geneve, ait pû nuire "à ma fasson de penser ? Non, Monsieur, vous me feriez trop de torts si "vous êtiés dans de pareilles idées, et j'aime plustot à croire que "n'ayant rien à me dire vous ne me dites rien." Après un autre voyage à Genève, elle écrit à Rousseau, à "l'Isle de la Mothe" : "on m'a fait "dans ce païs là mille questions sur les infortunes que vous avés "Essuyée[s] dans celuy cy, et J'ai vû avec le plus grand plaisir combien "vos Ennemis même y prenoi[en] t interest." (19 octobre 1765.)

Tout cela peut paraître bien anecdotique : mais les relations de Rousseau avec les de Luze ne s'arrêtent pas là. Ils ent échangé des idées, ils se sont prêtés des livres - Mme de Luze lui offre le Dictionnaire philosophique de Voltaire en octobre 1764 -, ils ont eu les mêmes amis. Mais c'est dans son exil vers Strasbourg, puis vers l'Angleterre, que Jean-Jacques éprouvera la digne amitié de ses hôtes, en particulier de M. de Luze. Ce dernier donne des recommandations à Rousseau, puis se rend à Paris pour y préparer le retour du Citoyen : "Il [le libraire Guy] est "convenu qu'il avoit les assurances les plus positives que vous pouviés "rester dans cette Ville [Paris] ou dans les Environs avec la plus grande "Securité, des Personnes de la premiere distinction, qu'il est Inutile de "vous mommer en ont la Parole de Mr de St Florentin, on a même ajouté qu' "il y avoit des ordres donnés sur la Routte afin que si par faux zêle à "la suitte du Decret on vouloit vous inquieter, vous ne le fussiés pas du "tout." (Paris. vers le 22 novembre 1765.) Mieux encore, Jean-Jacques de Luze accompagnera Rousseau et Hume en Angleterre et se chargera au retour de nombreuses commissions à Paris et à Neuchâtel. Si l'on ne sait trop quelle attitude les de Luze adoptèrent lors de la querelle avec la Vénérable Classe, on ne peut douter, après tant de dévouement, qu'ils furent au côté de l'auteur des Lettres écrites de la Montagne.

Installé à Wootton, Jean-Jacques s'empresse le 10 mai 1766 d'écrire une longue lettre à Mme de Luze pour évoquer sa nouvelle habitation, et un mois plus tard, il remercie son mari : "J'ai senti[...] combien je "vous suis attaché et combien tous vos bons procédés pour moi ont jetté "du ressentiment dans mon âme. Comptez, Monsieur, que je vous aimerai "toute ma vie et qu'un des regrets qui me suivent en Angleterre est d'y "vivre éloigné de vous. J'ai laissé dans votre pays des attachemens qui "me le rendront toujours cher, et le désir de m'y revoir un jour que "vous voulez bien me témoigner n'est pas moins dans mon coeur que dans "le vôtre, mais comment espérer qu'il s'accomplisse ? Si j'avois fait "quelque faute qui m'eut atiré la haine de vos compatriotes, si je "m'étois mal conduit en quelque chose, si j'avois quelque tort à me "reprocher, j'espérerois en le réparant parvenir à le leur faire oublier " et à obtenir leur bienveillance. [...] Je sens qu'il seroit à desirer "pour l'honneur de ces Messieurs que je retournasse finir mes jours au "milieu d'eux ; je sens que je le desirerois moi-même, mais je sens

"aussi que ce seroit une haute folie à laquelle la prudence ne me per-"met pas de songer." (Wootton, 16 mai 1766).

Et six ans plus tard, alors qu'il vit à Paris dans la fièvre du complot, Rousseau se rappelle au bon souvenir des de Luze :

## A Paris le 23. Juin 1772

Je voudrois, Madame, que M. de Pourtalès eut été aussi content de mon accueil que je l'ai été de son passeport. J'ai tâché du moins de lui témoigner à lui et à sa compagnie le cas que je ferai toujours de votre souvenir et de vos amis. Vous me rappellez des tems que vous avez rendus précieux à mon coeur et à ma mémoire, et des regrets que votre lettre ramène mais qui ne se sont jamais éteints. Si ma mauvaise fortune m'a laissé jouir si peu de tems auprès de vous et de Monsieur de Luze des charmes d'une hospitalité et société aussi douce, elle ne m'empêchera pas du moins de conserver toute ma vie pour l'une et pour l'autre et pour votre charmante famille les sentimens que vous m'avez inspirés et qui sont à l'épreuve du tems et de l'éloignement.

### J.J. Rousseau

Ma femme qui se rappelle sans cesse avec attendrissement et reconnoissance vos bontés pour elle et pour moi desire que cette lettre nous soit commune, comme le sont tous nos sentimens et surtout, Madame, ceux qui se rapportent à vous.

J'ai fait, il y a vingt cinq ans plusieurs trio, mais jamais de quatuor.

J'espère, Madame, que vous avez auprès de vous en ce moment Mad<sup>e</sup> Boy de la Tour nôtre excellente et commune amie, de la santé de laquelle je ne cesserai d'être inquiet jusqu'à ce que j'en aye des nouvelles. Je compte sur le voyage et les eaux, mais bien plus encore sur le bien que lui fera le plaisir de vivre auprès de vous.

Ces compliments, Rousseau a pu les écrire à d'autres, mais il est significatif que, dans les moments troublés qu'il vit, il se rappelle ses vrais amis en Suisse.

Frédéric S. EIGELDINGER

# Bibliographie (Addenda au Bulletin d'information Nº 23)

- Eigeldinger Frédéric S., éd.: J.-J. Rousseau, Deux lettres à M. le Mareschal de Luxembourg, introduction et notes par F.S. Eigeldinger, illustrations commentées par F. Matthey, Neuchâtel, 1977.
- Eigeldinger, Marc : Jean-Jacques Rousseau, univers mythique et cohérence, Neuchâtel, 1978.
- Hirsch, Pierre:
  "Sur un mot des Rêveries du Promeneur solitaire", <u>Bulletin du Bibliophile</u>, 5, 1954.
- Matthey, François: "Réalisme topographique et paysage littéraire", Revue neuchâteloise, 70, 1975. (Voir également Eigeldinger F.S., ci-dessus).